

SOMMAIRE – FAQ

> INSCRIPTION	<u>PAGE 2</u>
> COLLECTE DE FONDS	<u>PAGE 2</u>
> CONDITIONS DE MODIFICATION ET D’ANNULATION DE L’INSCRIPTION	<u>PAGE 3</u>
> RÉCOMPENSES ET PRIMES	<u>PAGE 5</u>
> INFORMATION RELATIVE AUX FORFAITS	<u>PAGE 7</u>
> TRANSPORT ENTRE MONTRÉAL ET SHERBROOKE	<u>PAGE 10</u>



INSCRIPTION

Inscription en ligne

> L'inscription en ligne commence le 27 septembre 2018 et se termine le 2 août 2019.

Inscription par téléphone

> Pour toute inscription par téléphone, veuillez communiquer avec Michelle Beaulieu, coordonnatrice du Vélotour SP Croix Bleue Medavie, au 514 225 9532.

Réservation pour la soirée du 30^e seulement

> Vous avez jusqu'au 9 août 2019 pour réserver votre billet. Vous pouvez communiquer avec Michelle Beaulieu, au 514 225-9532 ou à velotoursp@scleroseenplaques.ca.

Frais d'inscription

> Les frais d'inscription ne sont ni remboursables, ni transférables. De plus, si vous avez commencé à collecter des fonds, vos frais d'inscriptions seront ajoutés à votre collecte comme dons généraux. Un reçu fiscal vous sera remis par la suite.

COLLECTE DE FONDS

> La collecte de fonds est individuelle et non transférable.

> Si vous n'avez pas atteint le montant de collecte de fonds minimal, la somme manquante sera prélevée, le jour de l'événement, sur la carte de crédit fournie au moment de l'inscription.



> Pour ceux qui amassent des dons hors ligne, vous devez faire parvenir votre chèque, accompagné du formulaire de dons, avant le 9 août 2019, à l'adresse suivante :

À l'attention de Michelle Beaulieu
Société canadienne de la sclérose en plaques
550, rue Sherbrooke Ouest, tour Est, bureau 1010
Montréal (Québec) H3A 1B9

> Suite à l'événement, la Société canadienne de la sclérose en plaques accepte les dons en ligne et hors ligne jusqu'au 20 septembre 2019.

> Reçu fiscal :

- o Pour les dons de moins de 20 \$, un reçu peut être produit sur demande. Veuillez remplir le formulaire de dons ou faire une demande en ce sens lorsqu'un don est fait.
- o Pour les dons de 20 \$ ou plus, un reçu fiscal sera automatiquement produit.
- o Pour tout don en ligne, un reçu fiscal en version électronique est automatiquement envoyé à l'adresse courriel du donateur.
- o Pour les dons faits hors ligne, la Société de la SP envoie les reçus fiscaux avant la fin février de l'année suivante par la poste.

CONDITIONS DE MODIFICATION ET D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

> Si vous êtes dans l'impossibilité de participer au Vélotour SP Croix Bleue Medavie, vous pouvez transférer votre inscription à une autre personne. Tout transfert d'inscription doit être effectué avant le 24 juillet 2019 et nous être communiqué par courriel, à velotours@scleroseenplaques.ca.

> Afin que nous puissions garantir le changement à l'hôtel, vous avez jusqu'au 17 juillet 2019 pour modifier votre demande de jumelage pour la chambre. Pour des raisons de logistique, aucune modification de jumelage ne



sera acceptée après le 17 juillet 2019.

> Vous avez jusqu'au 17 juillet 2019 pour changer de forfait. En fonction des disponibilités des établissements (dans le cas d'un forfait avec hébergement), la Société canadienne de la sclérose en plaques vous confirmera le nouveau forfait. Pour des raisons de logistique, aucun changement de forfait ne sera accepté après le 17 juillet 2019.

Cas particuliers :

- o Si vous souhaitez passer d'un forfait avec hébergement à un forfait sans hébergement, la différence de tarif sera convertie et transférée en dons applicables à votre collecte de fonds.
- o Si vous souhaitez un forfait avec hébergement, mais sans participation à la soirée du 30^e, la différence de 85 \$ sera automatiquement convertie en dons applicables à votre collecte de fonds.

En cas de conditions météorologiques défavorables :

- o L'événement sera maintenu qu'il pleuve ou qu'il vente.
- o Dans le cas de conditions météorologiques extrêmes, l'événement pourrait être annulé. Le cas échéant, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué
- o Les personnes ayant opté pour le forfait avec camping n'auront droit à aucun remboursement en lien avec des conditions météorologiques défavorables.

> Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de la part du participant avant l'événement ou d'absence du participant le jour de l'événement.

Toute demande de changement ou d'annulation doit nous être soumise par écrit à velotours@scleroseenplaques.ca.



RÉCOMPENSES ET PRIMES

RÉCOMPENSES

- > La nouvelle échelle de récompenses sera publiée au printemps 2019. Un courriel à cet effet sera envoyé à tous les cyclistes en temps opportun.
- > L'échelle de récompenses peut être modifiée en tout temps. Le cas échéant, la Société de la SP s'assurera de communiquer les changements aux participants.
- > La valeur des récompenses est déterminée selon le total des dons remis après l'événement (en ligne et hors ligne). Les récompenses sont attribuées selon le montant recueilli par personne. Aucun jumelage de dons n'est autorisé.
- > La réclamation des récompenses s'effectue après l'événement.
 - o Un formulaire sera envoyé aux personnes admissibles à l'échelle de récompenses de deux à trois semaines après l'événement. Une fois rempli, ce formulaire devra être retourné à Michelle Beaulieu.
 - o Les personnes admissibles ont jusqu'à un mois pour réclamer leurs récompenses, à compter de la date de réception du courriel, auprès de Michelle Beaulieu.
 - o Les récompenses sont envoyées dans les semaines qui suivent la date butoir de réclamation.
- > Inscriptions gratuites ou à prix réduit :
 - o Un formulaire sera envoyé aux personnes admissibles de deux à trois semaines après l'événement
 - o Les inscriptions gratuites (accordées après le Vélotour SP 2018) ou offertes à prix réduit sont valides jusqu'au 24 juillet 2019. Aucune inscription gratuite ou à prix réduit ne sera admise au-delà de cette date, pour des raisons logistiques.



- > Tour des champions :
- o Les participants au Vélotour SP 2019 ayant amassé au moins 12 500 \$ se verront offrir la possibilité de prendre part au Tour des champions. Cet événement très attendu permet de souligner l'importante contribution de collecteurs de fonds hors pair – de tous les coins du pays – et dont la contribution à la lutte contre la SP est exceptionnelle.
- o En 2019, les participants au Tour des champions représenteront le Canada et célébreront leur succès en matière de collecte de fonds en parcourant les rues de New York dans le cadre de l'événement Bike MS : New York City.

PRIMES

- > Le jour de l'événement, lors de l'enregistrement, les participants ayant atteint les catégories de primes Club 1000 et Club 5000 devront suivre les étapes suivantes :
 - o Valider la collecte de fonds auprès de l'équipe du Vélotour SP et régler toute somme manquante, le cas échéant.
 - o Remplir et signer le formulaire de la catégorie de primes pertinente.
 - o Se présenter avec le formulaire à l'espace Club 1000 et Club 5000 pour récupérer la prime.
- > Il existe deux catégories de primes :
 - o Club 1000 : les personnes ayant atteint cette catégorie reçoivent, le jour de l'événement, un maillot de cycliste à l'image du Vélotour SP et bénéficient d'une invitation gratuite au Vélotour SP de l'année suivante, d'une valeur de 275 \$ (tarif de 2019). L'invitation gratuite est seulement destinée aux personnes n'ayant jamais participé au Vélotour SP.
 - o Club 5000 : les personnes ayant atteint cette catégorie reçoivent, le jour de l'événement, un maillot et une veste de cycliste à l'image du Vélotour SP et bénéficient d'une invitation gratuite au Vélotour SP de l'année suivante, d'une valeur de 275 \$ (tarif de 2019).



L'invitation gratuite est seulement destinée aux personnes n'ayant jamais participé au Vélotour SP.

- > S'il manque des tailles pour le maillot et la veste le jour de l'événement, un formulaire devra être rempli sur place pour passer une commande auprès de la Société de la SP. Les primes seront envoyées après l'événement.
- > Les maillots et les vestes du Vélotour SP ne sont pas mis en vente.
- > Invitations gratuites destinées aux participants éligibles à l'échelle de récompenses 2018 :
 - o Un formulaire sera envoyé aux personnes admissibles de deux à trois semaines après l'événement.

Les invitations gratuites seront valides jusqu'au 24 juillet 2019. Aucune invitation gratuite ne pourra être utilisée au-delà de cette date, pour des raisons logistiques.

INFORMATIONS PARTICULIÈRES AUX FORFAITS

FORFAIT DEUX NUITÉES (À L'HÔTEL OU AU CAMPING)

ENREGISTREMENT ET BAGAGES

- > Il est nécessaire de s'enregistrer au site de départ de l'École du Triolet (le samedi et dimanche matin) **AVANT** de partir sur le parcours.
- > L'enregistrement à l'hôtel ou au camping s'effectuera le vendredi 23 août à compter de 16 h. Un représentant de Vélo Québec sera sur place pour répondre à vos questions aux hôtels, et disponible par téléphone pour le Forfait Plein Air.
- > Les vélos doivent être entreposés dans votre chambre ou dans la salle réservée à cet effet. Cette information vous sera donnée à votre hôtel.



- > Les bagages pourront rester dans les chambres jusqu'au moment du départ, prévu le dimanche matin à 9 h au plus tard.
- > Le dimanche matin, les participants devront laisser leurs bagages bien étiquetés à l'endroit précisé. Ils pourront récupérer ceux-ci en fin de journée, au site d'arrivée.
- > Pour les personnes qui ont choisi d'aller au camping, les bagages pourront rester au camping jusqu'au moment du départ, prévu le dimanche (heure à confirmer).

PETIT DÉJEUNER

- > Pour les forfaits avec hébergement à l'hôtel, les petits déjeuners du samedi et du dimanche seront offerts à l'hôtel.
- > Pour le forfait avec camping, les petits déjeuners seront offerts au site de départ. Soulignons en outre que les campings ont des restaurants sur place ouverts dès 7 h où il est possible de déjeuner (à ses propres frais).

NAVETTES ET TRANSPORT

- > Transport du lieu d'hébergement au site de départ :

HÔTEL

Les participants devront utiliser leur propre véhicule pour se rendre au site de départ, où ils devront le laisser jusqu'au dimanche après-midi.



CAMPING

Les participants sont autonomes pour se rendre au site de départ le samedi et le dimanche et pour revenir au camping. Une navette effectuera des allers-retours entre le camping et la soirée du 30e anniversaire.

- > Transport du lieu d'hébergement jusqu'à la soirée du 30^e :
 - o Des navettes seront à la disposition des participants qui souhaitent se rendre à la Soirée du 30^e, à partir de l'hôtel ou du camping, et retourner à l'hôtel ou au camping en fin de soirée. L'horaire des navettes sera affiché dans chaque hébergement.

FORFAIT « UNE NUITÉE »

- > Les participants devront utiliser leur propre véhicule pour se rendre au site de départ le samedi matin où ils le laisseront jusqu'au dimanche après-midi suite à l'événement.
- > Le samedi matin, au site de départ, les participants laisseront leurs bagages à l'endroit précisé, lesquels seront transportés aux hôtels respectifs des participants.
- > Le samedi matin, les petits déjeuners seront offerts au site de départ, de 6 h 30 à 9 h.
- > Les participants devront se rendre à vélo à leur hôtel le samedi après-midi. Une navette les conduira à la soirée du 30^e. Le retour à l'hôtel se fera également en navette.
- > Le petit déjeuner sera offert aux hôtels respectifs des participants le dimanche matin.
- > Le dimanche matin, les participants devront laisser leurs bagages bien



identifiés à l'endroit précisé, lesquels pourront être récupérés en fin de journée au site d'arrivée.

> Le dimanche après-midi, les participants pourront récupérer leur véhicule au site d'arrivée, et leurs bagages à l'endroit indiqué.

FORFAIT « JE PÉDALE DEUX JOURS »

> Le forfait comprend les petits déjeuners du samedi et du dimanche (au site de départ), deux dîners et des collations sur le parcours.

> L'hébergement et la soirée du 30^e ne sont pas inclus dans ce forfait.

> Pour vous procurer des billets pour la soirée du 30^e, cliquez ici.

FORFAIT « JE PÉDALE UN JOUR »

> Le forfait comprend le petit déjeuner (au site de départ), le dîner et les collations sur le parcours le samedi ou le dimanche.

> En fin de journée, les participants devront retourner à vélo au site de départ pour récupérer leur véhicule.

> L'hébergement et la Soirée du 30^e ne sont pas inclus dans ce forfait.

> Pour vous procurer des billets pour la Soirée du 30^e, cliquez ici.

TRANSPORT ENTRE MONTRÉAL ET SHERBROOKE

> Un transport en autobus organisé par Vélo Québec est offert de Montréal à Sherbrooke le samedi matin, et de Sherbrooke à Montréal le dimanche soir.



- > Horaires : À confirmer
- > Le transport de Sherbrooke à Montréal est offert seulement aux participants des forfaits « Une nuitée » et « Je pédale deux jours », au coût de 30 \$ par personne (aller-retour).
- > Si vous souhaitez profiter de cette offre, veuillez communiquer avec Dany Viens, en composant le 514 521-8356, poste 334.

PROGRAMME DE COVOITURAGE ENTRE MONTRÉAL ET SHERBROOKE

- > Pour ceux et celles qui désirent faire du covoiturage, veuillez consulter le site suivant et vous inscrire : <http://www.velo.qc.ca/fr/covoiturage.php>.

